



Syndicat
Départemental
des Énergies de
Seine-et-Marne

L'infolettre

du mois de mars - n°58



Le Châtelet-en-Brie éclaire sa voie verte grâce au solaire

Le Châtelet-en-Brie vient d'équiper sa voie verte longeant la RD605 de 24 mâts solaires autonomes. Installés entre le bourg et la zone d'activités des Grands Champs, ces nouveaux luminaires offrent un éclairage performant, éco-responsable et sans raccordement au réseau électrique.



Grâce aux **panneaux photovoltaïques**, l'énergie solaire est captée en journée puis stockée dans des batteries. À la nuit tombée, elle alimente des **luminaires LED intelligents**, capables d'adapter leur intensité en fonction des besoins (détection de mouvement, abaissement de puissance, coupure partielle). Leur fonctionnement est piloté par des **détecteurs communicants** en radiofréquence type **LoRa**, tandis qu'un **mode veille à 20%** de la puissance assure un guidage visuel lumineux tout au long du parcours. Cette gestion optimisée garantit un **confort visuel** pour les usagers tout en limitant les nuisances lumineuses.

L'absence de câblage réduit non seulement les **coûts d'installation**, mais aussi la **consommation d'électricité**. Avec un budget total de **82 480 € TTC**, cet investissement s'inscrit pleinement dans une démarche de **sobriété énergétique et de préservation de l'environnement**.

Une fois les travaux réceptionnés, ces **nouveaux mâts autonomes** seront intégrés dans le marché de maintenance du SDESM, garantissant ainsi leur suivi et leur entretien sur le long terme.

Enfin, au-delà de leur performance, ces équipements Fonroche font l'objet d'une **étude environnementale approfondie** couvrant l'analyse de leur cycle de vie. De leur fabrication au recyclage des panneaux et batteries, chaque étape est pensée pour minimiser leur empreinte écologique. Une initiative exemplaire qui démontre que **sécurité et respect de l'environnement peuvent aller de pair**.

MATINALE DU SDESM
Mercredi 19 mars de 9h à 12h

Réseau de Transport d'Électricité

Quels défis pour la Seine-et-Marne ?



Comprendre les enjeux électriques de demain en Seine-et-Marne

Alors que les besoins en électricité ne cessent d'évoluer, comment garantir un réseau fiable et adapté aux défis de demain ? Le SDESM et RTE vous invitent à une matinale d'échanges le 19 mars pour mieux appréhender ces enjeux essentiels.

L'**approvisionnement électrique** en Seine-et-Marne et en Île-de-France est confronté à de nombreux défis : **croissance de la consommation**, transition énergétique, développement des data centers, adaptation des infrastructures aux phénomènes climatiques extrêmes... **Autant d'enjeux stratégiques** qui nécessitent une anticipation et une collaboration étroite entre les collectivités et les acteurs du réseau.

Pour mieux comprendre ces évolutions et les impacts sur nos territoires, le SDESM organise une matinale en partenariat avec RTE, **le mercredi 19 mars 2025, de 9h à 12h**, dans ses locaux à La Rochette.

Deux intervenants de RTE présenteront **les missions du gestionnaire** du réseau de transport d'électricité, **la situation énergétique** en Île-de-France et les **perspectives nationales à horizon 2040**. Ils reviendront également sur les bonnes pratiques à adopter pour une meilleure intégration des infrastructures électriques dans les projets d'aménagement. Un temps d'échange permettra enfin aux participants d'aborder leurs problématiques locales et d'explorer **les synergies possibles avec RTE** pour un développement du réseau électrique respectueux de l'environnement et adapté aux enjeux d'aménagement du territoire.

Inscrivez-vous ici avant le 13 mars 2025



Deux nouvelles bornes de recharge à Rozay-en-Brie

Le SDESM poursuit son engagement en faveur de la mobilité électrique avec la mise en service de deux nouvelles bornes de recharge à Rozay-en-Brie. Ces installations, réalisées via la centrale d'achat du SDESM, permettent aux habitants et visiteurs de bénéficier de solutions de recharge pratiques et accessibles.

Mises en service le 11 février, ces nouvelles bornes IES viennent enrichir le réseau **Ecocharge77** et offrent une **solution simple et rapide** pour recharger son véhicule électrique.

Installées rue du Nord, sur le parking du centre-ville, et rue de Saint Roch, à proximité de la salle polyvalente, du stade et des courts de tennis, ces **deux bornes** ont été acquises par la mairie via la centrale d'achats du SDESM.

Pour les communes, s'appuyer sur **la centrale d'achats du SDESM** représente une opportunité précieuse. En plus de simplifier l'acquisition et l'installation de bornes, ce dispositif

recharge en toute sérénité, sans avoir à gérer la complexité des consultations et des marchés publics. L'adhésion à la centrale d'achats permet également aux communes de s'inscrire dans une dynamique cohérente avec les orientations du **Schéma Directeur** des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

En intégrant directement le réseau **Ecocharge77**, les bornes mises en place assurent un service homogène sur l'ensemble du département, offrant aux usagers une expérience fluide et performante. **Rozay-en-Brie** illustre ainsi parfaitement comment les collectivités peuvent, avec le soutien du SDESM,

garantit un accès à des équipements fiables et adaptés aux besoins du territoire, tout en bénéficiant de **conditions tarifaires optimisées**.

Grâce à une sélection rigoureuse des fournisseurs et à un accompagnement sur mesure, les collectivités peuvent déployer des infrastructures de

accélérer la transition vers une mobilité plus durable tout en bénéficiant d'un accompagnement technique et stratégique à chaque étape du projet.



Une centrale photovoltaïque au sol à Tournan-en-Brie

À Tournan-en-Brie, une ancienne friche sera bientôt reconvertie en centrale solaire, fruit d'un partenariat entre la commune et SDESM Énergies.

C'est un projet d'envergure qui se concrétise à Tournan-en-Brie. Sur un terrain inexploité situé à proximité de la RD1004, à la limite entre Tournan et Châtres, **une centrale photovoltaïque au sol** verra bientôt le jour.

Portée par Tournan Electrique, une société de projet créée conjointement par la commune et SDESM Énergies, cette installation s'étendra sur **5 hectares** et accueillera **8 000 panneaux solaires**, pour une puissance installée de **4,9 MWc**. Une fois en service, elle contribuera à alimenter le territoire en électricité verte,

Validée par la commune à l'automne 2024, cette initiative est également passée en **commission de facilitation des projets d'énergies renouvelables** en préfecture le 28 janvier 2025.

tout en valorisant un espace jusqu'alors inexploitable.



Études énergétiques et photovoltaïques : découvrez la nouvelle centrale d'achats du SDESM

Le SDESM étoffe son offre en centrale d'achats avec un nouveau marché dédié aux études énergétiques et photovoltaïques. Deux webinaires sont prévus pour tout savoir sur ces nouvelles prestations.

Depuis 2023, le SDESM agit en tant que centrale d'achats publics, permettant aux collectivités seine-et-marnaises d'accéder à plusieurs marchés clés pour leurs projets énergétiques.

Après les études de faisabilité pour la production de chaleur renouvelable, la fourniture et la pose d'installations de recharge pour véhicules électriques ou encore les levés topographiques, un nouveau marché vient étoffer l'offre des prestations de transition énergétique. Celui-ci permet désormais de commander :

Des études énergétiques pour optimiser la performance des bâtiments publics :

audit énergétique, diagnostic GTB, étude de confort d'été et de demi-saison...

Des études de faisabilité photovoltaïque sur bâtiments, ombrières ou en centrale au sol, avec un accompagnement aux projets d'autoconsommation collective.

Pour découvrir ces nouvelles opportunités, deux webinaires de présentation sont organisés :

Jeudi 6 mars de 11h à 12h30

Mardi 25 mars de 14h à 15h30

Vous recevrez votre lien de connexion la veille de l'événement.

Inscrivez-vous dès maintenant ici



Saint-Soupplets : un forage sous la N330
pour renforcer le réseau électrique

Pour améliorer la qualité de l'alimentation électrique, un forage dirigé a été réalisé sous la N330 à Saint-Souplets. Une solution technique adaptée à une route très fréquentée.

Le 22 janvier 2025, un chantier technique d'envergure s'est déroulé à **Saint-Souplets**, au croisement du chemin du Sauvoy et de la rue du Maréchal Gallieni. Afin de renforcer le réseau basse tension et d'améliorer la **qualité de fourniture électrique** pour 22 clients, un câble basse tension a été installé par forage dirigé sous la route nationale 330.

Ce choix technique s'est imposé face à l'impossibilité d'ouvrir la chaussée sur cet axe très circulant. Le forage dirigé, **d'une longueur de 35 mètres**, a ainsi permis de passer un câble réseau souterrain sans perturber la circulation. Piloté par le service qualité de la fourniture du SDESM, ce renforcement était indispensable pour pallier les contraintes du réseau et **garantir un approvisionnement électrique plus stable** aux usagers impactés.



Un éclairage public plus moderne et plus
économique à La Houssaye-en-Brie

Les nuits de La Houssaye-en-Brie ont changé de visage. En remplacement d'anciens luminaires énergivores, 72 lampadaires équipés de LED intelligentes illuminent désormais la commune avec une lumière plus douce et une consommation drastiquement réduite.

Cette transformation, menée avec le **soutien du SDESM**, répond à plusieurs objectifs : améliorer la qualité de l'éclairage, réaliser des **économies d'énergie significatives** et limiter l'impact de la pollution lumineuse. Grâce à une gestion optimisée, la puissance des luminaires **s'adapte aux besoins réels**, garantissant ainsi un éclairage efficace.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : une réduction de **plus de 70 % de la consommation énergétique** pour un

largement soutenu par des subventions publiques **à hauteur de 70 % du montant HT** (Fonds vert et région Île-de-France).

Au-delà des économies, c'est aussi une question de **qualité de vie**. Un éclairage mieux pensé, plus respectueux de l'environnement et conforme aux dernières réglementations en matière de nuisances lumineuses (arrêté du 27 décembre 2018), qui préserve aussi bien le confort des habitants que la biodiversité nocturne.



Votre avis compte : contribuez à l'évolution de notre webSIG !

Un sondage ouvert à tous les adhérents et utilisateurs du portail SIG du SDESM.

Depuis sa mise en service en 2017, ArcOpole Pro, le portail webSIG du SDESM, ne cesse d'évoluer pour répondre aux besoins des collectivités. Mais ces besoins changent, et nous souhaitons vous offrir un outil toujours plus performant et adapté à vos attentes.

C'est pourquoi nous lançons un **grand sondage** auprès de nos **adhérents et utilisateurs**, mais aussi de **ceux qui ne l'ont pas encore testé**. Que vous soyez **agent ou élu** d'une commune ou d'un EPCI adhérent au SDESM, ou signataire d'une **convention SIG**, votre avis nous intéresse !

Prenez quelques minutes pour partager **vos impressions et suggestions**.
Ce questionnaire restera en ligne pendant au moins un mois.

Participez dès maintenant en cliquant ici

Les rendez-vous à ne pas manquer !



**19
mars**
9h - 12h

*Matinale du
SDESM*

Réseau de Transport d'Électricité

Quels défis pour la Seine-et-Marne ?



**6
mars**
11h - 12h30

webinaire

Études énergétiques
et photovoltaïques :
**profitez de la centrale
d'achats du SDESM**



25
mars
14h - 15h30

webinaire

Études énergétiques
et photovoltaïques :
profitez de la centrale
d'achats du SDESM



Le Syndicat
Départemental
des Énergies
de Seine-et-Marne



[Se désinscrire](#)

